

6 Société et Culture

Formation professionnelle/Institut africain d'informatique (IAI) Mort quasi-programmée d'une école inter-Etats ?

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Fleur de l'enseignement technologique sur le continent jusqu'à un passé récent, l'établissement a perdu de son lustre d'antan. L'avenir de l'établissement se dessine en pointillé si rien n'est fait. Et dès lundi prochain, la directrice de l'établissement, Binta-Fatouma Kalme, assure que les étudiants dont les pays n'ont pas encore honoré leurs engagements vont être expulsés des salles de classe.

IL faut sauver l'Institut africain d'Informatique (IAI) ! Cette phrase n'a jamais eu autant de sens que

maintenant, où l'école inter-Etats est au bord du gouffre. A la tête de l'établissement panafricain d'enseignement technologique depuis novembre 2016, Binta-Fatouma Kalme l'a réaffirmé vendredi au cours d'une visite des lieux. Dès lundi prochain, assure-t-elle, les étudiants dont les pays n'ont pas encore honoré leurs engagements vont être expulsés des salles de classe. L'IAI fait face actuellement à plus de 2 milliards de francs CFA de dette, due aux impayés des pays membres. « Nous étions censés effectuer la reprise des cours le 2 octobre dernier. Mais face à la faiblesse de notre trésorerie et compte tenu des six mois d'arriérés de salaires dus au personnel enseignant et ad-



Photo : AEE

Binta-Fatouma Kalme, directrice générale de l'IAI, éprouve du mal à lancer la nouvelle année académique. Photo de droite : Des bâtiments qui ne cessent de se délabrer.

ministratif, il est impossible de lancer la nouvelle année académique. Nous attendons les contributions des pays pour reprendre les activités», a-t-elle déclaré à la presse. A la simple observation de l'enceinte de l'institution, on décèle rapidement le mal-être : les herbes qui envahissent et poussent çà et là, les bâtiments qui ne



Photo : AEE

cessent de se délabrer, la cité des étudiants qui n'est plus que l'ombre d'elle-même, les problèmes d'électricité, d'eau et de fourniture de la connexion internet qui sont de plus en plus récurrents. Bref, l'IAI plonge dans une indescriptible agonie. Telle une mort quasi-programmée ? Sur les onze États fondateurs, seuls deux (le Bénin

et le Burkina Faso) sont à jour de leurs cotisations, affirme la directrice générale. Créé en 1971, ce label africain a pourtant contribué à la formation de plus de 4 500 ingénieurs informaticiens sur le continent. « La situation est chaotique, certes. Voilà pourquoi il faut tout faire pour sauver l'IAI de la faillite dans laquelle elle s'enlise. Tout est

possible. Je ne peux pas désespérer. Je suis sûre qu'il y aura un IAI nouveau. C'est cette conviction qui me fait d'ailleurs rester», explique Mme Kalme. Elle dit reconnaître le soutien du Gabon, Etat-siège.

« A la suite de ma demande d'audience, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a donné des instructions afin que les grands dossiers de l'IAI puissent être étudiés. En février-mars 2017, nous avons eu la prise en charge du ministère du Budget par rapport à l'eau et à l'électricité. La mairie de Libreville a pris la responsabilité de la gestion des ordures et du traitement des eaux usées. En somme, les autorités gabonaises nous apportent aides et soutiens», renseigne-t-elle.

Anniversaire de la commune d'Owendo

Quatre-vingt-seize agents municipaux décorés de la médaille du Travail

R.H.A
Libreville/Gabon

EN tant que pionniers de l'Hôtel de ville d'Owendo, vous devriez servir d'exemple à l'ensemble de vos collègues, qui sont de plus en plus jeunes, au moment où notre institution, de plus en plus sollicitée, fait face à une population plus nombreuse et plus exigeante. C'est en ces termes que la mairesse d'Owendo, Jeanne Mbagou, a loué les années d'efforts de ses collaborateurs honorés de la médaille du Travail hier vendredi. Une cérémonie organisée dans la foulée de la commémoration des vingt ans de la commune



Photo : R.H.A

Jeanne Mbagou, maire d'Owendo, entourée du SG du ministère du Travail et du gouverneur de l'Estuaire.

d'Owendo. En tout, quatre-vingt-seize récipiendaires. Cette cérémonie a vu la présence du secrétaire général du ministère du Travail, Jean Oscar Nzoutsi Diosse, et du gouverneur de la province de l'Estuaire Alphonse Diderot Moutsinga. Dans son propos circonstanciel, l'édile

d'Owendo a rappelé aux impétrants la valeur d'une médaille. « La distinction est le résultat de vos efforts consentis au service de la mairie d'Owendo, d'une part, et la reconnaissance de la République à votre endroit, d'autre part », a-t-elle expliqué. L'Hôtel de ville d'Owendo



Photo : R.H.A

Le SG du ministère du Travail épinglant des médailles aux récipiendaires.

a ainsi fait décorer, "au nom du président de la République", via le secrétaire général du ministère du Travail, cinquante-et-un employés de la médaille de Bronze et 45 de celle d'Argent. L'un des médaillés d'Argent, visiblement ému, a commenté sa distinction en ces termes : « un témoi-

gnage de mon dévouement au service de cette administration que je sers depuis sa création. Je fais partie des premiers employés de l'Hôtel de ville. Je sais quelles ont été les étapes parcourues durant ces 20 ans. Je suis donc fier d'être gratifié ce matin, alors que beaucoup d'autres qui ont com-

mencé la course ne sont plus de ce monde.»

Jean Oscar Nzoutsi Diosse a, quant à lui, déclaré : « cette médaille du Travail est une récompense à l'ancienneté, à la fidélité et au dévouement auprès d'un seul employeur. » Il leur a également rappelé : « elle prend sa source dans les vertus de l'effort et de l'amour du travail bien fait. »

Le représentant du ministère du Travail a adressé ses plus chaleureuses félicitations à toutes les équipes d'encadrement de la mairie d'Owendo, pour avoir permis à ces hommes et femmes d'accéder à ces hautes distinctions honorifiques.

Front social/Sogatra/Après la signature d'un protocole d'accord avec la tutelle Le travail a repris

P.M.M
Libreville/Gabon

« DE la discussion jaillit la lumière ». Cet adage semble avoir guidé les agents membres du Syndicat des conducteurs et techniciens de la Société gabonaise de transport (Sycotec), hier, lors d'une assemblée générale qu'ils tenaient à leur

base, au lendemain de la signature d'un protocole d'accord avec leur tutelle. L'accord du 12 octobre, au centre de la rencontre, semble avoir ramené la sérénité au sein de l'entreprise. « Nous étions en service minimum qui représentait 10%. A partir de ce protocole d'accord, nous passons de 10% à 50%. Nous souhaitons l'accalmie au sein de l'entreprise. Nous allons



Photo : R.H.A

Les agents de Sogatra en assemblée générale vendredi à leur base.

donc nous mettre au travail. Nous avons obtenu quelques avancées, notamment au niveau des assurances. Nous pensons qu'il faut travailler non seulement pour faciliter les prêts aux agents de la Sogatra, mais aussi pour dépenaliser les populations qui ont assez souffert de notre grève », a fait savoir Noël Obandza, secrétaire général du Sycotec. Le protocole en question

est la résultante d'un dialogue entre la tutelle, le ministère des Transports, et les syndicats qui attendent désormais son applicabilité.

« Le protocole d'accord certes, mais nous attendons le suivi des recommandations. Ce protocole doit être regardé de près par les partenaires sociaux », a-t-il poursuivi.

Déclaration du Conseil supérieur des Affaires islamiques du Gabon

"CE jour, 13 octobre 2017, à l'heure de la prière du vendredi, soit entre midi et 13 heures, un groupe de personnes massées aux abords du domicile de Monsieur Jean Ping, a empêché les fidèles d'accéder à la mosquée Omar Ibn Khatab des Charbonnages pour accomplir leur prière rituelle. Insultes, invectives, menaces, rien ne leur a été épargné à cette occasion.

Ne pouvant rester insensible devant la violation flagrante des droits et le mépris du caractère inviolable des lieux de culte, le Conseil supérieur des Affaires islamiques du Gabon (CSAIG) proteste énergiquement devant de tels agissements. Ces actes sont inadmissibles dans un État de droit. D'abord parce que notre Constitution consacre la liberté du culte et condamne toute

discrimination basée sur la religion ; ensuite et surtout en raison du statut particulier des lieux de prière. En effet, il n'est pas acceptable que des musulmans soient violentés sous de fallacieux prétextes en rapport avec des manifestations politiques auxquelles ils sont totalement étrangers. Pour le CSAIG, ces agressions injustes et condamnables ne servent ni la démocratie, ni le respect que

la Nation entière accorde depuis des lustres à toutes les confessions religieuses établies dans notre pays. Il appelle, par conséquent, les uns et les autres à se conformer au respect et à la considération dus aux cultes dans notre pays. Dans ce sens, le CSAIG rappelle que la religion musulmane ne peut être assimilée à une quelconque activité politique ou partisane et condamne avec la dernière énergie

toute agression de quelque nature que ce soit, au motif de leur appartenance à l'islam. Enfin, le CSAIG appelle les uns et les autres à respecter la quiétude des musulmans et leur liberté de pratiquer leur foi en toute sécurité dans notre pays."

**Le Secrétaire général du CSAIG
Ahmed S. ZUE NDOUTOUMOU**